

Cluny en direct

Mensuel communal N°18

Décembre 2009

Sommaire

<i>Actualités</i>	2/7
<i>Geste écocitoyen</i>	2
<i>Cluny solidaire</i>	3
<i>Communauté de communes</i>	4/5
<i>Au fil du conseil municipal</i>	6/7
<i>Calendrier des manifestations</i>	8

Retrouvez l'agenda
des manifestations
culturelles sur
clunyscope.fr



Cluny en direct

Décembre 2009, n°18

Responsable de la publication :

J.L. Delpeuch, maire

Directeur de la rédaction :

Claude Grillet

Rédaction/photos : Ariane Charafi

communication@cluny.fr

Dépôt légal :

dernier trimestre 2002

Imprimé en mairie - Distribué par nos soins

Le mot du Maire

Trois très bonnes nouvelles pour conclure 2009



Prise en charge des personnes âgées dépendantes : à l'heure de la fermeture des petites unités, l'Hôpital Local de Cluny est épargné.

L'année 2009 se termine sur trois très bonnes nouvelles pour l'emploi à Cluny et dans le Clunisois. La première concerne notre hôpital local, deuxième employeur de Cluny avec 160 salariés. L'hôpital vient de recevoir l'autorisation définitive de la part des autorités de tutelle au niveau départemental, régional et national pour une extension de 20 lits pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, 10 lits de médecine et soins de suite et 2 lits de soins palliatifs. L'opération d'extension et de rénovation de l'Hôpital, attendue depuis de nombreuses années, et sans cesse repoussée, va donc se réaliser pour un montant de 15 millions d'euros. Le chantier commencera fin de l'année 2010 pour une inauguration prévue en 2013, sans interruption de service. Ces décisions confortent notre Hôpital, dans un contexte où la tendance nationale est à la fermeture des petites unités.

La seconde bonne nouvelle concerne le Haras : le gouvernement a décidé de n'intégrer que 9 sites des Haras nationaux au nouvel établissement public qui regroupe les Haras et l'École nationale d'Équitation. Or Cluny fait partie des 9 sites : notre Haras voit l'ensemble de ses effectifs maintenus (27 emplois directs et de nombreux emplois indirects). Son activité est consolidée dans tous les domaines. Nul doute que la dynamique d'Équivallée, dont les nouvelles infrastructures ont été récemment réalisées par le Département, la Région et la Commune, a été un facteur important pour la décision de maintenir Cluny comme ville du cheval.

Le troisième motif de réjouissance concerne l'obtention conjointe par les Communautés de communes de Cluny, Tournus, Saint-Gengoux-le-National et Lugny du label "Pays d'Art et d'Histoire". Cluny avait eu cette reconnaissance dans les années 80, mais à défaut d'une politique suffisamment active de la part de la Commune, le label avait été retiré par le Ministère de la Culture en 2002. Outre son impact de notoriété, le label "Pays d'Art et d'Histoire" permet d'obtenir des financements de l'État pour développer l'attractivité et la mise en valeur de nos paysages et de notre patrimoine.

Belle fin d'année à toutes et à tous ! Bien chaleureusement,

Pour l'équipe municipale
Jean-Luc Delpeuch, maire.

GESTE
ECOCITOYEN

Trop bruyant ?

Coup de klaxon, ronronnement de voiture et de deux roues motorisés, cris et discussions nocturnes, musiques trop fortes, appareils motorisés mal réglés ou trop anciens..., le bruit, c'est aussi de la pollution !

Pollution pour nos oreilles : plus on écoute un bruit longtemps et plus il est fort, plus elles s'abîment. Et ces atteintes sont irréversibles.

Pollution pour notre cerveau : apprendre dans un environnement bruyant est plus fatigant. La nuit, les bruits perturbent notre sommeil et à long terme, nos capacités de concentration et nos relations professionnelles et personnelles en sont modifiées.

Pollution pour la faune : les oiseaux et batraciens ne s'entendent plus le jour et leurs rituels de séduction en sont perturbés. Les bruits nocturnes troublent leurs rythmes de sommeil. Ce rythme jour/nuit est pourtant indispensable à leurs cycles de reproduction, de migration, à leurs codes relationnels.

Soyons citoyens, pensons que nos bruits peuvent gêner autrui. Le droit au silence, à la sérénité, au sommeil est primordial pour tous.

Chut...faisons moins de bruit !

Actualités

Jean-Pierre Guéno à Cluny

Rendez-vous avec l'Histoire

Le vendredi 11 décembre, la ville de Cluny, en partenariat avec la librairie Les Cahiers Lamartine, est heureuse d'accueillir Jean-Pierre Guéno pour la présentation publique de son nouvel ouvrage "Paroles de l'ombre" au théâtre municipal.



Après "Paroles de poilus", livre sur la Grande guerre qui a connu un succès mérité, Jean-Pierre Guéno réitère sa démarche de transmission et de mémoire avec "Paroles de l'ombre", qui présente le quotidien des gens sous l'occupation allemande pendant la Seconde Guerre mondiale. Au travers les facsimilés de lettres, petits mots crayonnés, carnets, documents officiels, photos, affiches... il raconte avec beaucoup de simplicité cette période troublée. Ses choix éditoriaux d'historien, comme la finition ludique de ce superbe album, permettent à chacun, adulte ou enfant, d'appréhender facilement cette page douloureuse de l'histoire. Pour rester fidèle à l'esprit didactique de ce livre objet, Hubert Godon et Valérie Leroux, comédiens, ont été invités pour la lecture d'extraits et pour interpréter a cappella "L'affiche rouge". De nombreux scolaires et enseignants ont répondu présents à l'invitation de la Ville pour entamer avec l'auteur un dialogue sur sa démarche d'historien, sa philosophie et ses critères de sélection des documents d'époque. Enfin, une exposition sur la déportation et la Résistance prendra place le temps de cette soirée dans le hall d'accueil du théâtre.

Et pour les parents qui souhaitent assister à ce rendez-vous unique, une soirée baby-sitting* en collectif est assurée de 19h à 23h à la halte-garderie de Cluny. Renseignements et inscriptions au Centre social, au 03 85 59 17 44.

* Tarifs pour la soirée : 4€ pour un enfant / 7€ pour deux enfants / 10€ pour trois enfants. Ouvert aux enfants de 3 mois à 10 ans.

Et aussi

A l'occasion de la venue de Jean-Pierre Guéno, le cinéma municipal vous propose la projection du film de Robert Guédignan, *L'Armée du crime* (septembre 2009, avec Simon Abkarian, Virginie Ledoyen, Robinson Stévenin...). Dans Paris occupé par les Allemands, de jeunes juifs hongrois, polonais, roumains, espagnols, arméniens, italiens, entrent dans la clandestinité et harcèlent les nazis et les collaborateurs. La police française se déchaîne et utilise dénonciations et tortures. Vingt-deux trois personnes seront condamnés à mort
Séances : Mercredi 9 novembre à 19h et vendredi 11 novembre à 18h.

Cluny solidaire

L'album photos du repas des 70 ans et plus

Le CCAS de Cluny propose - et c'est une nouveauté - un album souvenir du traditionnel repas des 70 ans et plus qui a eu lieu le mercredi 21 octobre aux Griottons. Disponible à l'accueil de la résidence Bénétin / CCAS au prix de 3 €, il recense plus d'une centaine de photos de cette journée mémorable.



Café parents (suite)



Joli succès pour le Café parents organisé le 17 novembre dernier par le Centre social. Une vingtaine de parents ont répondu présents à l'invitation de Marie-Hélène Boitier, élue chargée de l'enfance, la jeunesse et la famille, et Marie Laudet, animatrice famille. De nombreux sujets ont été abordés, comme la mise en place d'un pédibus scolaire, l'entraide entre parents, ou la façon d'occuper les adolescents. Les parents ont aussi proposé des activités qui pourront être organisées dans le cadre du Centre Social avec le soutien de la CAF : sorties familiales, spectacles pour enfants, conférences sur la thématique de la famille, ateliers parents enfants... Pour que les parents qui travaillent puissent se joindre au groupe, un nouveau Café parents a été fixé au vendredi 11 décembre, dans la salle de convivialité du COSEC.

Et pour faciliter la participation de tous, une soirée baby-sitting en collectif* vous est proposée ce même soir à la halte-garderie de 19h à 23h. Pour inscrire vos enfants de 3 mois à 10 ans, contactez le Centre social au 03 85 59 17 44. À bientôt sur le thème de la parentalité, en toute convivialité.

* Tarifs pour la soirée : 4€ pour un enfant / 7€ pour deux enfants / 10€ pour trois enfants

Blogueurs de 7 à 77 ans

Suite aux rencontres intergénérationnelles à l'occasion de la Semaine bleue sur le thème "Jeunes et vieux, connectez-vous", Stéphanie Musset-Debarbat, animatrice à l'Etablissement d'hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes, et Mylène Galimi, animatrice au Club Jeunes inter-communal, ont souhaité répondre à la demande des jeunes d'aider les anciens à utiliser les technologies de la communication et à celle des anciens de "continuer à faire de l'ordinateur".

Alors, à raison d'une fois par mois depuis octobre, les jeunes gens apportent à l'hôpital quatre ordinateurs portables pour un atelier partagé d'écriture de blog et d'initiation à l'informatique avec les personnes âgées. Le thème ? Faire raconter la vie passée et présente des anciens, riche en enseignements. Chaque rendez-vous est préparé en amont au collège par les participants et Mylène Galimi. Cette fenêtre ouverte sur l'établissement permettra à tous de partager le quotidien de nos aînés et à ces derniers de communiquer avec l'extérieur sans se déplacer.

Voilà une initiative intergénérationnelle, interactive, intelligente, lauréate du concours "Trophées régionaux de l'innovation sociale" organisé par l'AG2R et l'URIOPSS de Bourgogne. À suivre sur <http://larouedelavie.over-blog.com>



Communauté de communes ...

Natura 2000 et Relais Services Publics

Deux nouvelles recrues

La Communauté de communes vient de recruter deux nouveaux membres chargés respectivement de l'élaboration du document d'objectifs Natura 2000* et du développement d'un Réseau de Services Publics sur le territoire intercommunal.



François Hild, médiateur du Relais Services Publics, et Guillaume Moiron, gestionnaire des espaces naturels, bien équipés pour sillonner le Clunisois !

Natura 2000

La Communauté de communes, maître d'ouvrage d'application locale du dispositif européen de préservation de sites naturels remarquable Natura 2000, compte désormais dans ses rangs Guillaume Moiron, 26 ans, gestionnaire des espaces naturels. Le gaillard natif du Nord Morvan a quitté la région parisienne et le crapaud

accoucheur pour retrouver son environnement natal où réside, entre autres espèces à protéger, le crapaud sonneur à ventre jaune. Il a 3 ans pour faire l'inventaire de la faune et de la flore de la zone concernée par la directive européenne, élaborer le diagnostic socio-économique du territoire, faire aboutir une réflexion collective sur les moyens de préservation à

mettre en place et rendre sa copie de propositions et mesures pour une préservation concertée des espaces et des espèces naturelles. Avec sa connaissance du milieu rural, son bagage technique et universitaire comme ses premières expériences sur des problématiques identiques, Guillaume Moiron sera votre interlocuteur à la Communauté de communes pour le dispositif Natura 2000. Vous le verrez aussi bien derrière un ordinateur, accroupi près d'une mare forestière que lors des réunions publiques qui seront annoncées.

Natura 2000

Mairie de Cluny

Rez de chaussée

Tél : 03 85 59 89 43

Mail : natura2000.grosne.clunisois@orange.fr

Relais Services Publics

Comme pour le dispositif Natura 2000, la Communauté de communes du Clunisois s'est portée maître d'ouvrage pour le déploiement d'un nouveau service de proximité : le Relais de Services Publics ou RSP. Créés en 2006 dans le cadre de la Charte sur l'organisation de l'offre de services publics en milieu rural, il s'agit de portes d'entrées polyvalentes vers les

Une mission écologique qui tient compte de l'activité humaine

L'élaboration du fameux document d'objectifs s'appuie sur une démarche nécessairement collaborative entre les différents acteurs et usagers du territoire. Agriculteurs, chasseurs, pêcheurs, forestiers, collectivités locales, naturalistes, promeneurs..., nombreux sont les interlocuteurs intégrés à cette démarche de préservation des écosystèmes européens. Flore, batraciens, écrevisses et chiroptères caractéristiques de notre " bocage et milieux humides du bassin de la Grosne et du Clunisois " sont cernés, les humanoïdes comptent bien prendre soins d'eux ! Plus d'info : www.natura2000.fr

... À propos

administrations et les organismes publics. Pour ce guichet mobile de proximité, la Communauté de communes a engagé François Hild, 44 ans, qui effectue là une reconversion professionnelle volontaire, délaissant ses compétences commerciales au profit de cette mission de service public qui correspond mieux à ses préoccupations socio-économiques comme à ses convictions personnelles. À partir de janvier 2010, il sera votre agent d'accueil et de soutien et vous aidera à évoluer, sans trop vous déplacer, dans les méandres parfois techniques des administrations dont on ne peut se passer. Pour l'accès à vos dossiers en ligne (consultation, déclaration de situation...), les relations et la mise en contact avec les bons interlocuteurs, l'accès à la documentation et aux sites Internet institutionnels, les prises de rendez-vous et l'envoi de

courriels, l'impression des documents à conserver, ayez le réflexe RSP !

François Hild
Médiateur services publics
Tél : 06 82 39 15 43
Mail : rspclunisois@orange.fr

Ses permanences :

Massilly - Mairie
 Le lundi de 10h à 13h.

Salornay sur Guye - Mairie
 Le lundi de 14h à 18h.

Cluny – Centre Victor Duruy
 Le mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h / Le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h / Un samedi par mois (à déterminer) de 9h à 12h.

Buffières - Mairie
 Le jeudi de 9h à 12h.

Le RSP : Un projet collaboratif

La création d'un RSP clunisois est le fruit d'un travail collectif mené pendant deux ans par une quinzaine de partenaires : Mission locale, PLIE, centre médico-social, CCAS de Cluny, MSA, Pôle Emploi, association Travail et Services, ACTE, Chambre de commerce, Cellule insertion du Conseil général, DDTEFP, travailleurs sociaux des cantons de Cluny, Matour et Tramayes, FDSEA, FRGS, élus locaux et représentants des demandeurs d'emploi. Une initiative collective basée sur un consensus : un manque en matière d'accueil, d'information et d'orientation des usagers vers les partenaires institutionnels et associatifs sur notre territoire intercommunal.

Plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés

La maîtrise de la gestion des déchets ménagers constitue un enjeu majeur de ce 21^{ème} siècle pour toutes et tous. C'est une des conditions de la préservation de l'environnement, de la qualité de vie mais c'est aussi un vecteur du développement économique.

La mobilisation du Conseil général est forte dans ce domaine, du fait de la compétence des départements en matière d'élaboration, et de suivi de l'élimination des déchets ménagers (PDEDMA).

En révision depuis le 11 juillet 2006, le PDEDMA est élaboré par une Commission composée notamment des collectivités et syndicats en charge de la collecte et du traitement des déchets, des administrations déconcentrées de l'Etat, des associations pour la protection de l'environnement ou de consommateurs et des entreprises concernées.

Il définit les conditions dans lesquelles doit être réalisée l'élimination des déchets ménagers et assimilés dans les 10 prochaines années. L'objectif est d'orienter et coordonner l'ensemble des actions que devront mener les pouvoirs publics et les syndicats intercommunaux pour réduire la production et la nocivité des déchets, organiser et limiter leur transport et valoriser les déchets par réemploi, recyclage ou valorisation énergétique.

Le document de révision du PDEDMA est disponible à l'accueil de la mairie. Vous êtes invités à le consulter avant l'enquête publique dont vous serez informés.

Au fil du conseil municipal...

Éclairage de la séance du 18 novembre 2009

Réforme territoriale : quel avenir pour nos territoires ?

Alors que, dans la crise, l'Etat demande aux collectivités d'être à la fois des amortisseurs sociaux et des investisseurs, les projets de réforme visent malheureusement à rogner leurs capacités à agir.

Le Conseil souhaite donc alerter sur la véritable rupture du pacte républicain que seraient :

- les projets de loi portant réforme des collectivités territoriales
- les modalités de la suppression de la taxe professionnelle dans le projet de loi de finances pour 2010.

Décentralisation ou recentralisation ?

A la suite des lois de décentralisation, les collectivités sont devenues les principaux investisseurs publics (plus de 73 %) et les principaux responsables des services publics alors qu'elles représentent seulement environ 10 % de la dette publique.

La démarche du Gouvernement témoigne d'une véritable défiance envers les élus locaux et les collectivités territoriales. Au prétexte qu'ils coûteraient trop cher, le gouvernement souhaite supprimer la moitié des élus départementaux et régionaux. Leur rôle au quotidien auprès de la population est pourtant essentiel et leurs indemnités, quand ils en ont, ne représentent que 0,4 à 0,8% des dépenses. Car, faut-il le rappeler, le plus grand nombre des 500 000 élu(e)s exer-

cent leurs fonctions bénévolement, dans un environnement juridique difficile !

Le Conseil municipal se prononce contre les projets de réforme de l'organisation territoriale, proposés par le gouvernement, et demande une réforme ambitieuse de la décentralisation, favorable à une intercommunalité plus démocratique, plus cohérente et plus solidaire au service des citoyens.

Le projet de suppression de la taxe professionnelle : les ménages à nouveau mis à contribution ?

Les ressources financières des collectivités territoriales, avec notamment les modalités de la suppression de la taxe professionnelle, seraient également les victimes de ces projets.

Quelques chiffres résument la situation pour les communes et les intercommunalités. Celles-ci perçoivent actuellement 16,5 milliards d'euros de taxe professionnelle. Le produit de la nouvelle cotisation locale d'activité, basée sur les valeurs foncières, que le gouvernement souhaite mettre en place dès 2010, est évalué à 5,5 milliards d'euros. Qu'en sera-t-il des 11 milliards d'euros de pertes fiscales pour les communes et les intercommunalités, qui se trouveront privées de tout lien fiscal avec les entreprises ?

C'est bien la disparition de l'autonomie fiscale des collectivités territoriales, et une asphyxie financière que prévoit à terme le projet du gouvernement. Sans financements dynamiques, sans véritable pouvoir de décision, ces projets du gouvernement condamnent donc les services publics locaux et touchent donc au quotidien la population. Que deviendront les écoles, les transports, les aides sociales, les associations, les politiques en faveur de l'emploi, la formation, le soutien au développement économique, le développement culturel..., si les collectivités n'ont plus les moyens financiers d'assumer leur mise en œuvre, pourtant essentielle pour les citoyens et que l'Etat, trop souvent, abandonne ? On le voit, ces réformes condamnent la décentralisation.

Les modalités du projet de suppression de la taxe professionnelle tendent à faire disparaître une ressource majeure des collectivités territoriales, les privant d'impôt économique, alors qu'elles assument un rôle essentiel en matière

*Prochain
Conseil municipal*

Mercredi 9 décembre
19h30

**Salle du Conseil
Mairie**

(suite)

de développement économique. Et ce sont les ménages qui devront subir une hausse de leurs impôts pour financer les services publics locaux.

Ce projet contredit l'autonomie fiscale des collectivités territoriales puisqu'il remet en cause un élément essentiel de l'exercice de la démocratie locale, la liberté pour la collectivité de voter le taux de l'impôt, les collectivités territoriales risquant de ne plus avoir les moyens financiers d'assurer les politiques publiques locales.

Il y a là un risque à maintenir les inégalités territoriales et à négliger la question, pourtant essentielle, de la solidarité financière entre les collectivités territoriales et de la répartition des richesses entre les territoires.

Près de 30 ans après les premières lois de décentralisation le Conseil municipal demande que soit plutôt mise en œuvre une réforme globale et juste des finances locales, qui permette aux collectivités locales de proposer des services publics efficaces au profit de l'ensemble des citoyens partout sur le territoire.

Au motif qu'il considère que les débats de politique nationale n'auraient pas leur place à l'échelle du Conseil municipal, précisant que c'est la mission des élus nationaux, Lucien ZAJDEL annonce la non participation au vote du groupe d'opposition. Ce à quoi le Maire lui répond qu'il a une autre conception de la citoyenneté et que les décisions prises à Paris nous concernent pour le moins... Il est alors demandé que cette motion soit transmise aux députés et sénateurs de notre département.

Vote à l'unanimité des votants. (21 pour et 6 non participations au vote).

Actualités

A la mémoire de Lucie Aubrac

Lucie Bernard, ou Aubrac de son pseudonyme, fut une des grandes résistantes française à l'occupation allemande et au régime de Vichy pendant la Seconde Guerre mondiale. Née le 29 juin 1912 à Mâcon de parents originaires de Saône-et-Loire, décédée le 14 mars 2007 à Issy-les-Moulineaux dans les Hauts-de-Seine, ses cendres reposent dans le caveau familial à Salornay-sur-Guye. La ville de Cluny lui rend hommage en baptisant de son nom le rond-point sur la RD 980 à l'entrée nord de la ville.

Tous à vos bougies

Mardi 8 décembre, jour des Illuminations, les guirlandes et décorations installées chaque hiver par les services municipaux seront allumées. À la tombée de la nuit, nous sommes tous invités à illuminer nos rebords de fenêtres des traditionnelles petites bougies qui donnent une ambiance chaleureuse à la ville à l'approche de l'hiver. Et pour faire une bonne action, vous pouvez vous procurer celles-ci auprès de l'Association pour personnes âgées du Clunisois au CCAS (3€ les 10). Animations en ville dès 10h et Marché de l'Avent. Tout les détails dans le programme des Illuminations 2009 joint à ce numéro de décembre.

L'équipe d'animation de l'EHPAD de Cluny organise un marché artisanal ouvert au public à partir de 10h jusqu'en soirée le mardi 8 décembre 2009 sans interruption à l'Hôtel Dieu : almanach des résidents, tricot, vannerie, patchwork, iconographie, cuir, poterie, peinture sur bois, bijoux, miel, cartes postales, décorations de Noël réalisées par les résidents... L'après midi une vente de gaufres est organisée au profit de l'animation de l'établissement.



Carnaval 2010

Le carnaval de Cluny et du clunisois est en préparation depuis quelques temps déjà car pour son édition 2010, il prendra la forme d'une grande fête sur 4 jours, du jeudi 11 mars à la tombée de la nuit au dimanche 14 mars. Une réunion publique d'information et d'organisation aura lieu le jeudi 14 janvier 2010. Des idées ? Des disponibilités pour aider ? Participer ? Vous êtes attendus nombreux pour préparer ce rendez-vous. Plus de détails dans votre publication de janvier.



Mairie de Cluny

INFOS

PRATIQUES

8 DÉCEMBRE 2009

ILLUMINATIONS

Stationnement et circulation interdits à partir de 16h place du Commerce, rue Filaterie, rue Lamartine, rue Municipale, rue Mercière, rue et place du 11 août 1944. Merci de libérer les places de stationnement avant la mise en zone piétonne à 16h.

Le défilé partira à 17h45 de la place des Fossés et empruntera la rue Porte de Mâcon, rue de l'Hôpital, rue et place de la Liberté, rue du 4ème bataillon de choc, rue Prud'hon et rejoindra la zone piétonne ci-dessus jusqu'à la rue de la République, la place du Marché pour une dissolution place du 11 août.

Calendrier des manifestations

Samedi 5 décembre

Récital de Clavicorde

"Bach, haendel et scarlatti" par Marcia Hadjimarcos, avec Cluny Chemins d'Europe, à 20h30, Maison des Echevins.

Renseignements : 03 85 59 13 54

Dimanche 6 décembre

Concert de l'Avent

Fête de la lumière - Concert de l'Avent traditionnel des Grandes Heures de Cluny à 17h en l'église Notre-Dame (chauffée). Choeur de femmes russe ; Convivium Vocale sous la direction de Jean-Louis Rébut, maître de chapelle, avec Pascale Poulard à l'orgue ; Chants de Noël avec le public sous la direction de Jean-Louis Rébut, avec accompagnement à l'orgue par Claude Seigneuret. Entrée libre - Collecte pour les musiciens.

Jeudi 10 décembre

Discussion cinématographique

A propos du film "Le ruban blanc", de Mickaël Haneke, par Arlette Masson, à 19h30, Maison des Echevins.

Renseignements : 03 85 59 13 54

Lundi 14 décembre

Atelier littéraire

A propos du livre "Adieu mon unique", d'Antoine Audouard, par Arlette Masson, avec Cluny Chemins d'Europe, à 19h30, Maison des Echevins.

Renseignements : 03 85 59 13 54

Mardi 15 décembre

Rencontre débat

Avec Les Restos du Coeur de Saône-et-Loire par l'Atelier de Paix du Clunisois et Françoise Remondière, avec Cluny Chemins d'Europe, à 20h30, Maison des Echevins.

Tél : 03 85 59 13 54

Mardi 15 décembre

Conférence

"Histoire du nucléaire civil en France et des politiques énergétiques" par Yvan Kharaba avec le Centre de Conférences Internationales de Cluny à 20h, salle Marc Fontaine, ENSAM.

Renseignements : 03 85 59 53 60

Jeudi 17 décembre

Soirée de retour sur le voyage en Israël et en Palestine

Les adhérents, partis "À la rencontre de l'autre" en octobre dernier sont de retour. Une soirée de retrouvailles, projections et débats qui fait suite aux rencontres organisées sur ce thème par Cluny Chemins d'Europe, à 19h30, à la Maison des Echevins.

Renseignements : 03 85 59 13 54

Vendredi 11 décembre

Soirée baby-sitting collectif

Pour ne pas manquer la venue de Jean-Pierre Guéno ou pour assister au café parents, il y a "Parents sortez, on garde vos enfants". Garde collective des enfants 3 mois à 10 ans, proposée par le Centre social à la halte-garderie, de 19h à 23h. Tarifs halte-garderie. Sur inscriptions.

Réservations : 03 85 59 17 44

Vendredi 18 décembre

Conférence débat

"Juge et hors-la-loi" à 19h30, Maison des Echevins, avec Laurent Maréchaux, écrivain, et Gilbert Thiel, juge anti-terroriste

Renseignements : 03 85 59 13 54

Dimanche 20 décembre

Concert de Noël

"Un Noël bourguignon" parrainé par les Grandes Heures de Cluny à 17h en l'église Notre-Dame (chauffée). Textes, musiques et danses baroques sur le thème de la Nativité. Oeuvres de La Monnoye, Rameau, Balbastre et Touchemoulin. Avec Simon Eine, sociétaire honoraire de la Comédie Française, et l'Ensemble Les Inventions sous la direction de Patrick Ayrton.

Réservations: 03 85 59 02 77

Du 11 au 18 décembre

Spectacle équestre de Noël

Dans le manège du Haras national de Cluny le vendredi 11 et samedi 12 décembre à 18h et le dimanche 13 et vendredi 18 décembre à 14h30.

Mercredi 16 et dimanche 20 décembre

Cinéma jeunesse

Quatre courts métrages à partir de 4 ans, dans le cadre de Cin'espigle, tarif unique à 4€ : La leçon de natation, Tôt ou tard, Un joyeux petit canard et Le printemps de Mélie. Mercredi 16 à 15h et dimanche 11 à 11h, au cinéma municipal "Les Arts"

Renseignements : 03 85 59 00 80

Dimanche 20 décembre

Ciné-concert

3 courts métrages de Buster Keaton : "Malec l'insaisissable", "L'épouvantail" et "Frigo déménageur" accompagné par Morton Potash au piano et Roxy Dyskra au violon, à 17h au théâtre municipal "Les Arts". Un ciné-concert burlesque à savourer en famille. Goûter offert. Plein tarif 10€ / Réduit 8€ / Moins de 4 ans 4€.

Renseignements : 03 85 59 05 71

Jeudi 31 décembre

Réveillon du basket

L'USC Basket organise son traditionnel réveillon de la Saint-Sylvestre aux Griottons. Animation musicale et repas. Réservations au magasin Clin d'Oeil.

Renseignements : 03 85 59 00 97